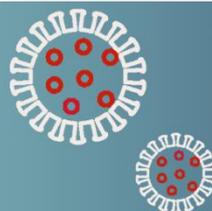




folatecoere.fr

## Chômage partiel: Aide exceptionnelle.



**CORONA VIRUS**  
[COVID-19]

L'action sociale du régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco crée une aide exceptionnelle d'urgence pour les salariés cotisants à l'Agirc-Arrco et les dirigeants salariés du secteur privé, qui connaissent des difficultés d'ordre financier du fait de la crise sanitaire. Ce dispositif s'ajoute aux mesures exceptionnelles prises par les partenaires sociaux de l'Agirc-Arrco depuis le début de la crise sanitaire.

Cette aide circonstanciée sera allouée une fois et pourra atteindre 1 500 € en fonction de la situation du demandeur.

Pour en bénéficier, le salarié doit **contacter sa caisse de retraite complémentaire :**

<https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/public/#/dopli>

### Quelles sont les modalités de demande ?

Le salarié ou dirigeant salarié devra remplir un **formulaire de demande d'intervention sociale simplifiée :**

[https://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/formulaires/demande-intervention\\_sociale\\_simplifiee.pdf](https://www.agirc-arrco.fr/fileadmin/agircarrco/documents/formulaires/demande-intervention_sociale_simplifiee.pdf)

et fournir une déclaration sur l'honneur qui précise sa situation et décrit les difficultés financières rencontrées. Il devra également fournir les trois derniers bulletins de salaire ou revenus, dont au moins l'un présente une baisse de rémunération. Après analyse du dossier et acceptation, le déblocage de cette aide est effectué en un mois tout au plus.

Cette aide individuelle exceptionnelle sera mise en œuvre jusqu'à fin juillet dans un premier temps. Une prolongation pourra éventuellement être mise en place après évaluation de l'utilisation du dispositif. Une enveloppe globale de 200 millions d'euros est consacrée à ce dispositif.

En complément, **FO** demande aux élus du **CSE** pour les salariés touchés par le chômage partiel et qui souhaiteraient faire un prêt social, la possibilité de décaler la première mensualité de 3 mois.

Continuez à discuter et à informer vos représentants **FO** de vos préoccupations et de vos problèmes.

Continuez à prendre soin les uns des autres et de vos proches. Et prenez soin de vous.

**#Protégez-vous, #Protégez-nous, #Protégeons-nous.**

